



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Comores

Question écrite n° 30506

Texte de la question

M. Didier Julia attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les problèmes dont la presse écrite africaine s'est fait l'écho, des menaces et des violences dont sont victimes à Moroni de nombreux Anjouanais depuis le 26 avril 1999. Des jeunes désœuvrés surexcités ont pénétré chez des Anjouanais en les sommant de rentrer à Anjouan, en les menaçant et en les humiliant. Des ministres anjouanais eux-mêmes n'ont pas été épargnés par cet accès de violence, notamment le ministre des affaires étrangères et celui de la culture, de la jeunesse et des sports. Il lui demande quelle est la réaction officielle du Gouvernement français face à ce début d'épuration ethnique dans l'océan Indien, qui atteint particulièrement les ressortissants francophones.

Texte de la réponse

Les exactions perpétrées en Grande-Comore contre la minorité anjouanaise après le 26 avril 1999, commises principalement contre les fonctionnaires et petits commerçants, étaient consécutives au refus de la délégation d'Anjouan de signer l'accord de Tananarive du 23 avril 1999, au motif d'en soumettre le texte à sa population. De telles violences, qui ont laissé les autorités gouvernementales sans réaction immédiate, ont provoqué un sentiment de panique et un début d'exode, estimé à 500 personnes. Ces exactions ont servi de prétexte au coup d'Etat effectué, le 30 avril, par le chef d'état-major de la RFIC, le colonel Azali Assoumani, désireux de rétablir l'ordre et d'éviter une fracture durable entre les deux populations. La France a condamné le putsch ainsi que la dissolution des institutions, la publication d'une charte d'inspiration autoritaire et l'instauration d'un régime transitoire d'une durée d'un an. Le dispositif de coopération militaire a été ramené à un médecin. La coopération civile (une vingtaine de coopérants), limitée à quelques projets profitant directement aux populations dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture, est en cours de révision.

Données clés

Auteur : [M. Didier Julia](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30506

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3032

Réponse publiée le : 26 juillet 1999, page 4522